

FACTURE N° 4050063
N/REF : 3/05/2024 12H33 C:000124 I:00567
V/REF : 11147
V/Appel du Vendredi 03/05/2024 a 12H33

FLIPO 29

**ZONE DU VERN
29400 LANDIVISIAU**

IMMEUBLE : ZI DU VERN
ZI DU VERN
29400 LANDIVISIAU

Guipavas, le 21 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : FLIPO 29 ZONE DU VERN LANDIVISIAU
MOTIF : DEBOUCHAGE ET POMPAGE CURAGE RESEAU SAC DE PLATRE DANS LA FOSSE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

INTERVENTION DU 03/05/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE LAVAGE D'UNE FOSSE DE LAVAGE
CURAGE RÉSEAU
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

DÉCHETS : 3 T D'EAUX HYDROCARBURÉES : BSD-20240313-4C9KP4HEJ

OBSERVATIONS : BOUCHÉ AVEC SABLE ET PLÂTRE
DÉBOURBEUR NON FAIT (VU SUR PLACE)

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT A SIGNER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS ([HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/](https://trackdechets.beta.gouv.fr/))

SANS CELA LE TRAITEMENT EN CENTRE AGRÉÉ EST IMPOSSIBLE

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	1ere heure Hydrocureur+chauffeur	1	176,00	176,00
0,75	Heure(s) Suppl.Hydrocureur+Chauffeur	1	121,00	90,75
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
3,00	T(s) déchets Boues Hydrocarburées traité	1	435,00	1305,00

TOTAL H.T.	1571,75
T.V.A. a 20,00%	314,35
TOTAL T.T.C.En EURO	1886,10

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.